



NATIONS
UNIES

EP

UNEP/MED WG.600/2



Plan d'action pour
la Méditerranée
**Convention de
Barcelone**

Distr.: Générale
13 janvier 2025

Original : Anglais

Réunion thématique ad hoc de la Commission Méditerranéenne de Développement Durable (CMDD)

Istanbul, Türkiye, 12-13 février 2025

Point 2 de l'ordre du jour : Questions d'organisation

Ordre du jour provisoire annoté

Note :

Le document UNEP/MED WG. 600/Inf.6, Rapports des réunions du Comité de Pilotage élargi de la Commission Méditerranéenne du Développement Durable, a été ajouté à la liste des documents d'information et au point 4 de l'ordre du jour : Mise à jour de la SMDD pour la période 2026-2035. Par conséquent, le document « Eléments pour la mise au jour du Cadre Régional pour l'Adaptation au Changement Climatique pour les Aires Côtières et Marines Méditerranéennes (CRACC) » est maintenant répertorié comme UNEP/MED WG. 600/Inf.7

For environmental and economic reasons, this document is printed in a limited number. Delegates are kindly requested to bring their copies to meetings and not to request additional copies.

UNEP/MAP
Athens, 2025

Introduction

1. Conformément au Règlement intérieur de la Commission Méditerranéenne du Développement Durable (CMDD), suite à l'aimable offre du Centre d'Istanbul de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), et après consultation des membres du Comité de Pilotage de la CMDD, la réunion thématique ad hoc de la Commission Méditerranéenne de Développement Durable (CMDD) se déroulera les 12 et 13 février 2025 à Istanbul, Türkiye.

2. L'objectif de la réunion est de tenir une discussion thématique sur les résultats de l'évaluation finale de l'actuelle Stratégie méditerranéenne de développement durable (SMDD) 2016-2025, sur le premier projet de la mise à jour de la SMDD 2026-2035, y compris ses initiatives phares, ainsi que sur les éléments initiaux de la mise à jour du Cadre régional d'adaptation au changement climatique pour les zones marines et côtières méditerranéennes (CRACC).

3. Des services d'interprétation simultanée en anglais et en français seront fournis lors des sessions plénières. Les documents de travail seront disponibles en anglais et en français. Les participants sont invités à les télécharger sur leur ordinateur avant les sessions.

4. Les annotations suivantes à l'ordre du jour provisoire (UNEP/MED WG.600/1) ont été préparées par le Secrétariat pour faciliter les délibérations de la réunion.

Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion

5. La réunion sera ouverte le mercredi 12 février 2025 à 10 heures, par Mme Anne-France Didier, Présidente de la CMDD. Après un discours de bienvenue du représentant de la République de Türkiye en tant que pays hôte et le directeur du Centre de l'OCDE à Istanbul, la Coordonnatrice du Secrétariat de la Convention de Barcelone/PNUE/PAM prononceront également des allocutions d'ouverture.

Point 2 de l'ordre du jour : Questions d'organisation

- a) *Adoption de l'ordre du jour provisoire*
- b) *Élection des membres*
- c) *Organisation des travaux*

Documents de travail et d'information	UNEP/MED WG.600/1	Ordre du jour provisoire
	UNEP/MED WG.600/2	Ordre du jour provisoire annoté
	UNEP/MED WG.600/Inf.1/ Rev.1	Liste provisoire des documents
	UNEP/MED WG.600/Inf.2	Liste provisoire des participants

6. Le règlement intérieur des réunions et conférences des Parties Contractantes à la Convention sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée et à ses protocoles s'appliquera *mutatis mutandis* à cette réunion.

7. Les membres du Comité de pilotage de la CMDD élus lors de la 20^{ème} réunion de la CMDD du 14-16 juin 2023, serviront en tant que membres du bureau de la réunion.

8. Les participants à la réunion seront invités à examiner et à adopter l'ordre du jour provisoire figurant dans le document de travail UNEP/MED WG.600/1, et qui est annoté dans le présent document.

9. Il est prévu que la CMDD examinera tous les points de l'ordre du jour au cours de ses deux jours de réunion, y compris l'adoption de conclusions et de recommandations. La clôture de la réunion est programmée pour le jeudi 13 février 2025 à 18 heures.

10. Le rapport de la réunion thématique ad hoc de la CMDD sera distribué aux membres de la CMDD après la réunion, pour qu'ils en prennent connaissance, pour leurs commentaires et leur approbation par des moyens électroniques.

Point 3 de l'ordre du jour : Évaluation finale de la Stratégie Méditerranéenne pour le Développement Durable 2026-2025 (SMDD)

Documents de travail et d'information	UNEP/MED WG.600/3	Evaluation finale de la SMDD
	UNEP/MED WG.600/Inf.3	Fiches d'information des initiatives phare de la SMDD

11. La Coordinatrice présentera brièvement l'approche, le processus et le calendrier de révision de la SMDD, tels que discutés lors de la 20^e réunion de la CMDD du 14 au 16 juin 2023 à Marseille, en France, et détaillés et validés par la 25^e réunion du Comité de pilotage de la CMDD des 18 et 19 avril 2024 à Athènes, en Grèce.

12. Le Secrétariat présentera les principaux éléments et recommandations du rapport final d'évaluation de la SMDD (UNEP/MED WG.600/3), préparé par un expert indépendant. Le rapport est basé sur les résultats de l'évaluation à mi-parcours de la SMDD 2016-2025 (UNEP/MED WG.493/5), sur les indicateurs du tableau de bord de la SMDD et sur les rapports pertinents les plus récents publiés par le système PNUE/PAM-Convention de Barcelone. Les fiches d'information mises à jour des initiatives phares actuelles telles que présentées dans le document UNEP/MED WG.600/Inf.3 intégreront les informations.

13. Les membres de la CMDD seront invités à partager leurs commentaires en vue de valider le rapport d'évaluation final de la SMDD.

Point 4 de l'ordre du jour : SMDD mise au jour pour la période 2026-2035

Documents de travail	UNEP/MED WG.600/4	SMDD 2026- 2035 mise au jour
	UNEP/MED WG.600/5	Initiatives phare de la SMDD
	UNEP/MED WG. 600/Inf.3	Fiches d'information des initiatives phare de la SMDD
	UNEP/MED WG. 600/Inf.4	Indicateurs de la SMDD
	UNEP/MED WG. 600/Inf.5	Résultats des Groupes de Travail pour la révision de la SMDD
	UNEP/MED WG. 600//Inf.6	Rapports des réunions du Comité de Pilotage élargi de la CMDD

14. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Secrétariat présentera la SMDD 2026-2035 actualisée, telle qu'elle figure dans le document UNEP/MED WG.600/4. Les membres de la CMDD seront invités à travailler sur le texte selon les besoins.

15. Le Secrétariat présentera les nouvelles initiatives phares de la SMDD présentées dans le document UNEP/MED WG.600/5 et expliquera comment elles ont été intégrées dans la SMDD actualisée et avec les initiatives phares actuelles de la SMDD. La discussion s'appuiera également sur les fiches d'information actualisées des initiatives phares actuelles, telles que présentées dans le document UNEP/MED WG.600/Inf.3.

16. Les membres de la CMDD sont invités à formuler des commentaires, notamment sur les objectifs prévus, les actions concrètes et les résultats attendus, et à exprimer leur intérêt potentiel à diriger les nouvelles initiatives phares et à indiquer les options financières potentielles pour la mise en œuvre.

17. Le CAR/Plan Bleu présentera une proposition de liste actualisée des indicateurs et des indicateurs de base de la SMDD, telle que présentée dans le document UNEP/MED WG.600/Inf.4. L'objectif est d'adapter et d'affiner davantage les indicateurs du tableau de bord de la SMDD existants aux besoins de suivi de la SMDD en se concentrant sur un nombre limité d'indicateurs de base qui fournissent des données agrégées sur un certain nombre de questions et de sujets convaincants, et qui doivent également être utilisés pour une communication et une sensibilisation efficaces. Les membres de la CMDD sont invités à formuler des commentaires.

Point 5 de l'ordre du jour : Éléments du 2016 Cadre Régional pour l'Adaptation au Changement Climatique pour les aires côtières et marines Méditerranéennes (CRACC)

Document de travail	UNEP/MED WG. 600/Inf.7	Éléments pour la mise au jour du Cadre Régional pour l'Adaptation au Changement Climatique pour les Aires Côtières et Marines Méditerranéennes (CRACC)
----------------------------	------------------------	--

18. Le Secrétariat présentera les éléments initiaux de la mise à jour du Cadre régional d'adaptation au changement climatique pour les zones marines et côtières méditerranéennes (CRACC), conformément au document UNEP/MED WG.600/Inf.6.

19. Les membres de la CMDD sont invités à fournir des commentaires sur les éléments initiaux de la mise à jour du CRACC, dans le but d'alimenter davantage le processus de mise à jour. Le projet de la mise à jour du CRACC sera ensuite soumis pour discussion à la 26^e réunion du Comité de pilotage de la CMDD, puis à la 21^e réunion de la CMDD, avant d'être soumis à la réunion des points focaux du PAM et à la COP24 (Le Caire, Égypte, 2-5 décembre 2025).

Point 6 de l'ordre du jour Autres questions

20. La réunion examinera d'autres questions qui pourraient être soulevées par les participants.

Point 7 de l'ordre du jour Conclusions et recommandations

21. Le rapporteur soumettra pour adoption une série de conclusions et de recommandations sur la base des discussions menées sous tous les points de l'ordre du jour.

22. Le rapport complet de la réunion sera communiqué ultérieurement aux membres de la CMDD pour adoption.

Point 8 de l'ordre du jour Clôture de la réunion

23. La réunion devrait être clôturée par le Président de la CMDD vers 18 h 00 le jeudi 13 février 2025.

Calendrier

(Le calendrier indique l'heure locale à Istanbul, GMT+3)

Mercredi 12 février 2025		
Heure	Point de l'ordre du jour	Documents
10h – 10h30	Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion	
10h30 – 10h45	Point 2 de l'ordre du jour : Questions d'organisation a) Adoption de l'ordre du jour provisoire b) Élection du bureau c) Organisation des travaux	UNEP/MED WG.600/1 UNEP/MED WG.600/2 UNEP/MED WG.600/Inf.1/Rev.1 UNEP/MED WG.600/Inf.2
10h45- 13h	Point 3 de l'ordre du jour : Évaluation finale de la Stratégie Méditerranéenne pour le Développement Durable 2026-2025 (SMDD)	UNEP/MED WG.600/3 UNEP/MED WG.600/Inf.3
13h – 14h30	<i>Pause déjeuner</i>	
14h30 – 16h	Point 4 de l'ordre du jour : SMDD mise au jour pour la période 2026-2035	UNEP/MED WG.600/4 UNEP/MED WG.600/5 UNEP/MED WG.600/Inf.3 UNEP/MED WG.600/Inf.4 UNEP/MED WG.600/Inf.5 UNEP/MED WG.600/Inf.6
16h – 16h30	<i>Pause</i>	
16h30 – 17h30	Point 4 de l'ordre du jour : SMDD mise au jour pour la période 2026-2035 (suite)	UNEP/MED WG.600/4 UNEP/MED WG.600/5 UNEP/MED WG.600/Inf.3 UNEP/MED WG.600/Inf.4 UNEP/MED WG.600/Inf.5 UNEP/MED WG.600/Inf.6

Jeudi 13 février 2025		
Heure	Point de l'ordre du jour	Documents
10h – 11h30	Point 4 de l'ordre du jour : SMDD mise au jour pour la période 2026-2035 (suite)	UNEP/MED WG.600/4 UNEP/MED WG.600/5 UNEP/MED WG.600/Inf.3 UNEP/MED WG.600/Inf.4 UNEP/MED WG.600/Inf.5 UNEP/MED WG.600/Inf.6
11h30 – 12h	<i>Pause</i>	
12h – 13h	Point 4 de l'ordre du jour : SMDD mise au jour pour la période 2026-2035 (suite)	UNEP/MED WG.600/4 UNEP/MED WG.600/5 UNEP/MED WG.600/Inf.3 UNEP/MED WG.600/Inf.4 UNEP/MED WG.600/Inf.5 UNEP/MED WG.600/Inf.6
13h – 14h30	<i>Pause déjeuner</i>	
14h30 – 17h	Point 5 de l'ordre du jour : Éléments du 2016 Cadre Régional pour l'Adaptation au Changement Climatique pour les aires côtières et marines Méditerranéennes (CRACC)	UNEP/MED WG.600/Inf.7
17h – 17h15	Point 6 de l'ordre du jour : Autres questions	
17h15 – 18h	Point 7 de l'ordre du jour : Conclusions et recommandations	
18h	Point 8 de l'ordre du jour : Clôture de la réunion	